



SERVICES AUX VISITEURS

Nous sommes là pour vous accueillir!

Le personnel des services aux visiteurs de Parcs Canada est présent dans le parc à partir de la longue fin de semaine de mai et jusqu'en octobre.

Promenades guidées

Joignez-vous aux guides bénévoles pour explorer l'héritage naturel, culturel et agricole du parc. Les guides sont amicaux et très bien informés.

Que vous préfériez les défis sportifs, les séances de photos de faune, les promenades apaisantes dans la nature ou à thématique historique, nous proposons des activités adaptées à chacun, tout en faisant de nouvelles rencontres!

Pour plus d'informations, consultez le site Web.

Heures d'ouverture du parc

Ouvert 365 jours par an

Entrée gratuite

Stationnement de 7 h 30 à 21 h tous les jours*

* Les heures de stationnement peuvent varier. Visitez parcs.canada.gc.ca/rouge pour toutes mises à jour concernant le stationnement.

POUR NOUS JOINDRE

☎ 416-264-2020

🌐 parcs.canada.gc.ca/rouge

✉ rouge@pc.gc.ca

📍 PUNRouge 📍 ParcRouge



AIRES DE FRÉQUENTATION DIURNE

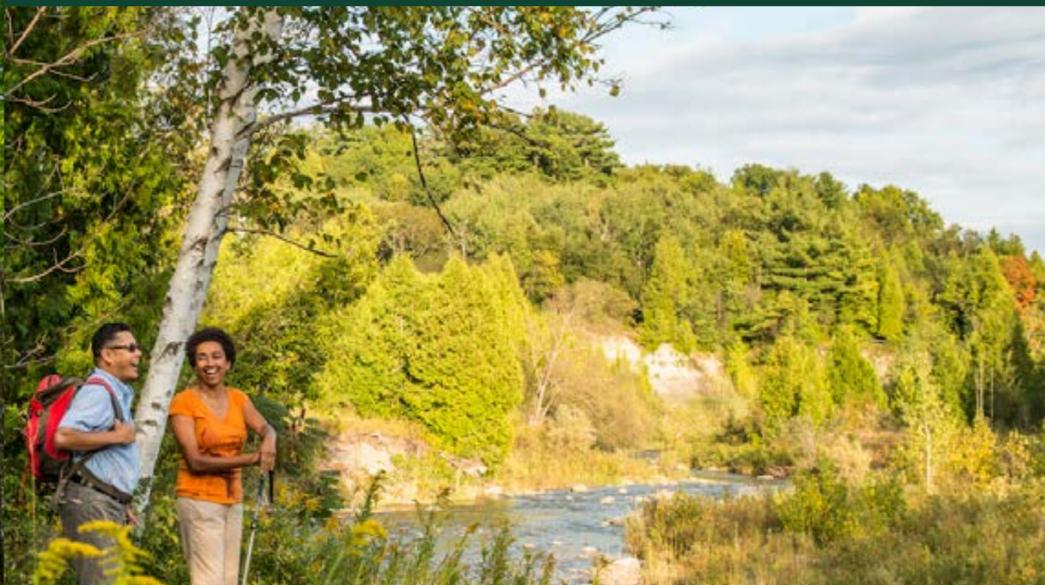
Trouvez l'aire de fréquentation diurne disposant des aménagements qui répondent à vos besoins!

L'AIRES DIURNE	P	♿	♿	♿	♿	♿	♿	♿	♿	♿	♿	♿	♿
GLASGOW 1867 Concession Road 2, Uxbridge	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
19TH AVENUE 6994 19th Ave, Markham	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
BLACK WALNUT 10725 Reesor Road, Markham	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
BOB HUNTER MEMORIAL PARK 7277 14th Avenue, Markham	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
ZOO ROAD 25 Zoo Road, Scarborough	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
TWYN RIVERS 55 Twyn Rivers Drive, Scarborough	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
ROUGE BEACH 195 Rouge Hills Drive, Scarborough	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●



L'aire diurne Twyn Rivers

BIENVENUE AU PARC URBAIN NATIONAL DE LA ROUGE



Explorez l'un des plus grands parcs urbains d'Amérique du Nord!

Le parc urbain national de la Rouge est un ensemble de paysages naturels, culturels et agricoles qui abritent une incroyable biodiversité, une communauté agricole dynamique et une histoire particulièrement riche.

Prenez un moment pour réfléchir aux liens qui unissent ces terres avec les nombreux peuples qui les ont foulées avant vous. La Rouge est depuis longtemps une route de portage historique; de nombreuses personnes s'y sont croisées et continuent à le faire. Ce sont les terres et les eaux traditionnelles et ancestrales des peuples Anishinaabeg, Haudenosaunee et Wendat.

Le parc urbain national de la Rouge est reconnaissant de poursuivre cet héritage de soins et d'échanges aux côtés d'un cercle consultatif des Premières Nations composé de dix Premières Nations ayant des liens historiques et culturels avec la région.

Lorsque vous vous déplacez dans le parc, gardez le cœur ouvert.

Cherchez de nouvelles connexions, et marchez avec conscience.

Vous rentrerez chez vous la tête pleine de souvenirs, en ayant uniquement laissé derrière vous de bonnes intentions et des traces de pas que d'autres pourront suivre.

RÈGLES ET RÈGLEMENTS

Aidez-nous à protéger le parc urbain national de la Rouge en respectant les règles suivantes.

Règles du parc (liste partielle)

	Ne pas nourrir, ni déranger les animaux sauvages
	Ne pas ramasser, ni enlever des objets du parc
	Ne pas jeter de débris, ni ordures
	Ne pas faire de feu à ciel ouvert
	Ne pas utiliser des véhicules motorisés sur les sentiers
	Ne pas utiliser de feux d'artifice
	Ne pas faire de camping
	Ne pas utiliser des drones
	Ne pas consommer d'alcool
	Pêche autorisée uniquement avec un permis de pêche valide

Pour plus d'informations sur les règles et règlements du parc, consultez le site parcs.canada.ca/rouge-regles

Signalez les activités non autorisées, la faune agressive et les problèmes sur les sentiers au : 1-877-852-3100

Visites avec des animaux domestiques

Les animaux domestiques sont les bienvenus dans le parc. Aidez-nous à assurer leur sécurité, celle du parc et celle de tous les visiteurs.



Tenez votre chien en laisse (3 mètres au maximum) à tout moment. C'est la loi



Ramassez les déjections de votre chien et jetez-les dans une poubelle



Laissez toujours aux animaux sauvages l'espace dont ils ont besoin. Les animaux domestiques peuvent stresser ou blesser les animaux sauvages



Vérifiez que votre chien n'a pas de tiques avant de partir

Mise en application

Les gardes du parc sont en charge de la mise en application des règlements du parc conformément à la législation fédérale et provinciale.



Les personnes qui enfreignent les règlements du parc peuvent faire l'objet de mesures coercitives telles que des sanctions et/ou des amendes.

URGENCE

Composez le 911 pour contacter la police, les pompiers ou une ambulance.



Remarque : La couverture cellulaire est limitée et le Wi-Fi n'est pas disponible dans le parc.

PRÉPARATION



Soyez prudent et apportez vos/votre...

- ✓ Bouteille d'eau réutilisable
- ✓ Protection solaire
- ✓ Saus chasse-moustique
- ✓ Trousse de premiers soins
- ✓ Vêtements et chaussures appropriés
- ✓ Boissons et votre nourriture. N'oubliez pas d'apporter un sac refermable pour transporter vos affaires et vos déchets.



Les aménagements du parc sont limités. Consultez la page Web Bulletins importants pour obtenir les informations les plus récentes sur l'état des sentiers, les fermetures et les dangers liés aux conditions météorologiques, à parcs.canada.ca/rouge-bulletin

ACCESSIBILITÉ



Pas certain qu'un sentier ou lieu soit adapté à vos besoins ?

Consultez notre site Web pour obtenir des infos spécifiques des sentiers, telles que les pentes, les dénivélés et les surfaces. Utilisez Google Streetview pour prévisualiser les sentiers à l'avance. Consultez : parcs.canada.ca/pn-np/on/rouge/visit/accessible

VOTRE SÉCURITÉ

Les visiteurs sont responsables de leur propre sécurité

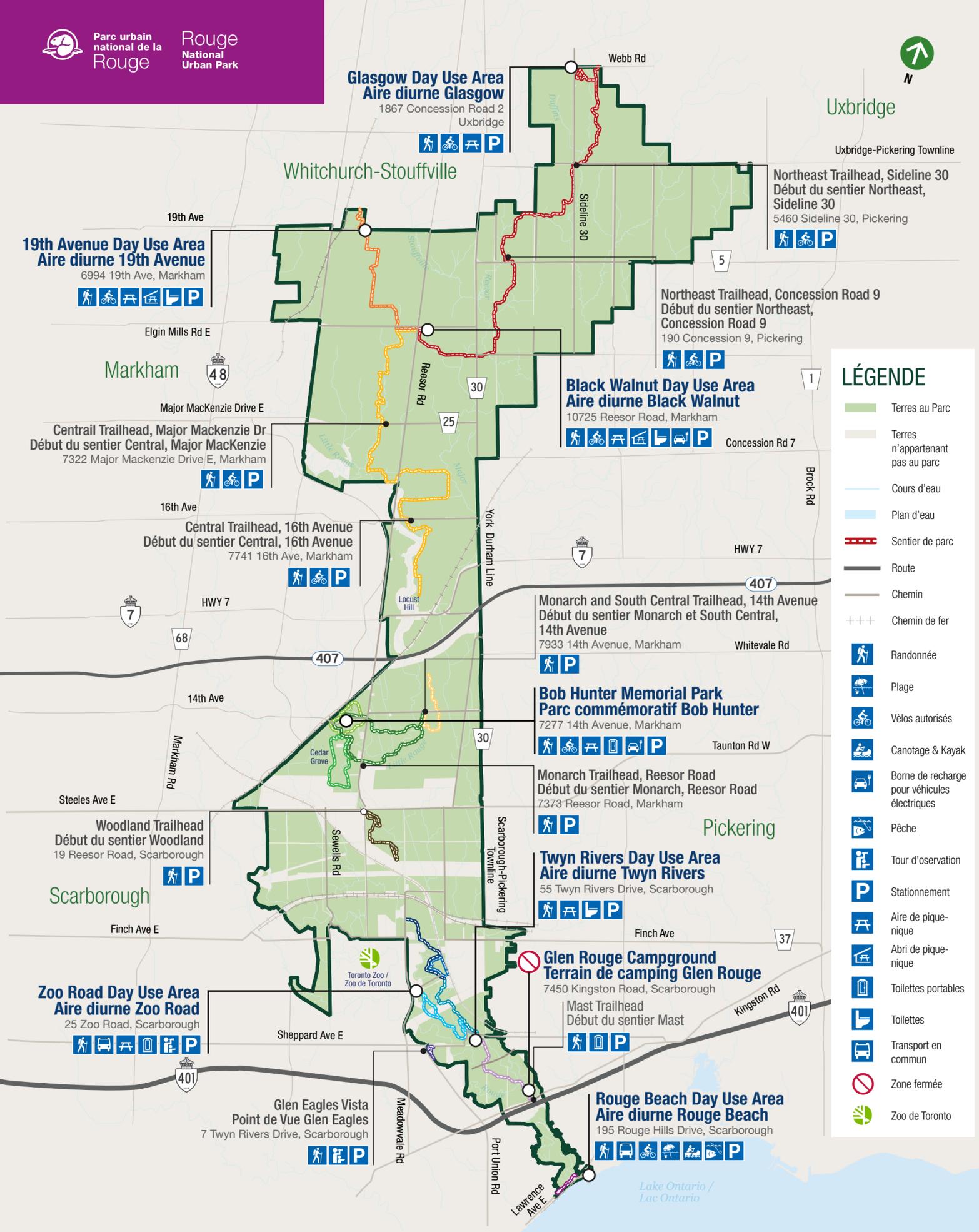
	Des tiques (à pattes noires) peuvent transmettre la maladie de Lyme aux humains, aux chiens et à d'autres êtres vivants. Protégez-vous et assurez-vous de l'absence de tique après votre randonnée.
	Falaises dangereuses et terrain escarpé. Veuillez rester dans les zones balisées. L'érosion sous le bord des falaises peut provoquer leur effondrement inattendu.
	Soyez prudent aux croisements de routes.
	Des plantes toxiques sont présentes dans le parc; restez sur les sentiers.
	Des animaux sauvages, notamment des coyotes et des ours, ont élu domicile dans le parc. Il est interdit de nourrir les animaux sauvages et d'interagir avec eux. Observez la faune de loin.

CONDITIONS HIVERNALES



Le parc en conditions hivernales peut être dangereux. Les sentiers ne sont pas entretenus en hiver. Des stationnements peuvent ne pas être déneigés et fermés sans avertissement.

Guide des sentiers & carte du parc



DESCRIPTION DES SENTIERS



1 SENTIER NORTHEAST

DIFFICULTÉ : ● Facile
DISTANCE : 10,7 km aller simple

Ce sentier suit le ruisseau West Duffins près des eaux d'amont de la moraine d'Oak Ridges. Il abrite une grande variété d'habitats, notamment des forêts de pins et de cèdres, des prairies, des zones humides et des champs agricoles.

2 SENTIER HARVEST

DIFFICULTÉ : ● Facile
DISTANCE : 5,1 km aller simple

Ce sentier accessible aux familles traverse des champs agricoles, des zones marécageuses ainsi que des zones boisées et ombragées avec des points de vue panoramiques.

3 SENTIER CENTRAL

DIFFICULTÉ : ● Facile
DISTANCE : 10,5 km aller simple

Ce sentier suit le cours du ruisseau Katabokokok, puis celui du ruisseau Little Rouge. Ce sentier serpente le long de haies, avec des vues sur des paysages agricoles et urbains.



4 SENTIER SOUTH CENTRAL

DIFFICULTÉ : ● Facile
DISTANCE : 2,1 km aller simple

Découvrez les paysages changeants de ce sentier agricole en l'explorant à différentes périodes tout au long de l'année.

Relié au parc commémoratif Bob Hunter à l'ouest, ce sentier offre de nombreuses possibilités d'exploration.

5 SENTIER TALLGRASS TREK

DIFFICULTÉ : ● Facile
DISTANCE : 3,2 km boucle

Ce sentier en boucle traverse des zones humides restaurées, des prairies et des pâturages qui permettent d'observer une grande variété d'oiseaux.

6 SENTIER MONARCH

DIFFICULTÉ : ■ Moyen
DISTANCE : 7,6 km boucle

Ce sentier en boucle légèrement vallonné vous emmène à travers une grande variété d'habitats, de la rare savane de cèdres aux champs agricoles adjacents et à un peuplement restauré de pins blancs.

7 SENTIER REESOR WAY

DIFFICULTÉ : ■ Moyen
DISTANCE : 3,3 km boucle

Ce sentier forme une boucle. La partie est progresse en parallèle du ruisseau Little Rouge et est reconnue pour ses excellentes possibilités d'observation des oiseaux. La partie ouest traverse un habitat forestier où l'on peut observer d'anciennes fondations en pierre datant des années 1800.

8 SENTIER WOODLAND

DIFFICULTÉ : ● Facile
DISTANCE : 3,5 km boucle

Ce sentier suit les rives du ruisseau Little Rouge, puis traverse en alternance forêts et prairies et propose un petit point de vue sur la vallée de la rivière.

9 SENTIER CEDAR

DIFFICULTÉ : ■ Moyen
DISTANCE : 4,5 km boucle

Ce sentier offre des vues sur les zones humides avant de traverser une prairie et de descendre dans une forêt mixte. Au fil de points d'observation élevés ce sentier permet de profiter de vues captivantes sur le ruisseau Little Rouge.

10 BOUCLE BEARE WETLANDS

DIFFICULTÉ : ● Facile
DISTANCE : 2 km boucle

Ce sentier fait le tour d'une zone humide restaurée qui, du printemps à l'automne, regorge de poissons, de tortues, d'insectes et autres petits animaux. Pendant les mois d'hiver, profitez de la tranquillité de cette zone marécageuse.

11 SENTIER ORCHARD

DIFFICULTÉ : ■ Moyen
DISTANCE : 2 km aller simple

Ce sentier longe la rive est du ruisseau Little Rouge et traverse des zones humides, des forêts mixtes et les vestiges d'un verger de pommiers. Il permet de rejoindre le sentier Vista près l'aire diurne de Twyn Rivers pour former une boucle.



12 SENTIER VISTA

DIFFICULTÉ : ■ Moyen
DISTANCE : 1,5 km aller simple

Ce sentier serpente à travers la forêt et des prés ouverts. La plate-forme d'observation du sentier est l'un des meilleurs endroits pour admirer les vues spectaculaires sur la vallée.

13 SENTIER GLEN EAGLES VISTA

DIFFICULTÉ : ● Facile
DISTANCE : 600 m aller simple

Le sentier Glen Eagles Vista offre une vue imprenable sur les falaises géologiquement significatives de la vallée de la Rouge.

14 SENTIER MAST

DIFFICULTÉ : ◆ Difficile
DISTANCE : 2,5 km aller simple

Cette randonnée boisée et difficile présente d'excellents exemples des rares écosystèmes de la forêt carolinienne. N'oubliez pas de rechercher les vestiges d'un ancien barrage de natation près du pont piétonnier qui enjambe le ruisseau Little Rouge à l'aire diurne Twyn Rivers.



15 SENTIER ROUGE MARSH

DIFFICULTÉ : ● Facile
DISTANCE : 500 m aller simple

Le sentier Rouge Marsh, où la rivière Rouge se jette dans le lac Ontario, constitue la plus grande et intéressante zone humide naturelle de Toronto. Vous pourrez emprunter le trottoir en bois qui surplombe le marais.

Vous trouverez des cartes détaillées, des descriptions des sentiers et des niveaux de difficulté au début des sentiers et sur notre site Web.

Le parc national urbain de la Rouge est en cours de constitution et à ce titre, les noms des aires diurnes les noms des sentiers, les itinéraires des sentiers, leur icônes correspondantes et les commodités qui y sont offertes sont soumises à des modifications. Les informations publiées dans ce document peuvent ne pas être les plus récentes.

EN AUTOBUS

Les bus de la TTC vous emmèneront aux emplacements du parc :

AIRE DIURNE ZOO ROAD

- L'autobus 86A depuis la station Kennedy
- L'autobus 86A depuis la gare Guildwood GO
- Le bus GO vers le zoo de Toronto circule de façon saisonnière, suivit d'une promenade rapide mène à l'aire diurne Zoo Road

AIRE DIURNE ROUGE BEACH

- Bus 116 en direction est depuis la station Kennedy jusqu'au bus 54A sur Lawrence Ave

EN TRAIN

Les trains GO vous emmèneront aux emplacements dans les parcs :

AIRE DIURNE ROUGE BEACH

La ligne de Lakeshore Est jusqu'à la gare Rouge Hill GO.

À partir de la gare Rouge Hill GO, marchez 10 à 15 minutes vers l'est le long du sentier Waterfront pour arriver à la plage Rouge.

EN VOITURE

Le stationnement du parc urbain national de la Rouge sont indiqués sur la carte ci-dessus, sous chaque point de départ du sentier.

Remarque : Stationnement limité disponible.